

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	6 427 984		6 427 984	6 867 982		439 997	6.41
Production vendue de biens							
Production vendue de services	7 972		7 972	9 613		1 641	17.07
Chiffre d'affaires NET	6 435 956		6 435 956	6 877 595		441 639	6.42
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			500			500	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			99 895	20 895		79 000	378.08
Autres produits			17 051	21 002		3 951	18.81
Total des Produits d'exploitation (I)			6 553 402	6 919 491		366 090	5.29
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			3 240 868	3 748 787		507 919	13.55
Variation de stock (marchandises)			200 907	114 361		315 268	275.68
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 245 565	1 303 435		57 870	4.44
Impôts, taxes et versements assimilés			106 188	134 843		28 655	21.25
Salaires et traitements			1 196 666	1 122 041		74 625	6.65
Charges sociales			169 987	179 663		9 676	5.39
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			102 763	110 960		8 196	7.39
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				242 952		242 952	100.00
Dotations aux provisions			11 923	82 077		70 154	85.47
Autres charges			149 870	177 351		27 481	15.50
Total des Charges d'exploitation (II)			6 424 737	6 987 748		563 010	8.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			128 664	68 257		196 921	288.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		211		17	194	NS
Autres intérêts et produits assimilés (3)		30			30	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		385 290		36 600	348 690	952.70
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		385 531		36 617	348 914	952.88
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		3 855		14 644	10 790	73.68
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		3 855		14 644	10 790	73.68
2. Résultat financier (V-VI)		381 677		21 973	359 704	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		510 341		46 284	556 625	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		104 107			104 107	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		615 000			615 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		100 000			100 000	
Total VII		819 107			819 107	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		58 204		1 660	56 544	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		796 923		4 085	792 838	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		855 126		5 745	849 382	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		36 019		5 745	30 275	527.01
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		7 758 040		6 956 108	801 932	11.53
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		7 283 718		7 008 137	275 582	3.93
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		474 322		52 029	526 350	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	33 581	33 581		146	146	100.00
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (I)	1 314 261	601 315	712 946	812 946	100 000	12.30
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	2 475 648	2 340 840	134 807	245 831	111 024	45.16
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	194 290	4 000	190 290	385 000	194 710	50.57
	Créances rattachées à des participations	620 785	620 785				
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	7 798		7 798	7 798		
	Autres immobilisations financières	83 673		83 673	85 775	2 103	2.45
	Total II	4 730 036	3 600 521	1 129 514	1 537 496	407 982	26.54
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 432 063	356 235	1 075 828	1 252 905	177 077	14.13
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	15 948		15 948	5 766	10 182	176.60
	Autres créances	9 404		9 404	29 985	20 582	68.64
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				10 521	10 521	100.00
	Disponibilités	722 855		722 855	461 808	261 047	56.53
	Charges constatées d'avance (3)	9 038		9 038	14 400	5 363	37.24
	Total III	2 189 307	356 235	1 833 073	1 775 385	57 688	3.25
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 919 343	3 956 756	2 962 587	3 312 881	350 294	10.57

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 018 182
620 785

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 698 304)	698 304		698 304			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	6		6			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	72 591		72 591			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	975 312		1 027 340		52 029	5.06
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	474 322		52 029		526 350	NS
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	2 220 535		1 746 213		474 322	27.16
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	21 000		37 000		16 000	43.24
	Provisions pour charges	73 000		61 077		11 923	19.52
	Total III	94 000		98 077		4 077	4.16
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	83 025		543 001		459 976	84.71
	Concours bancaires courants	2 001		76		1 926	NS
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	291 188		380 667		89 479	23.51
	Dettes fiscales et sociales	263 454		308 521		45 067	14.61
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	8 384		236 326		227 942	96.45
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	648 052		1 468 591		820 539	55.87
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 962 587		3 312 881		350 294	10.57

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

630 311 1 021 009

In Extenso

In Extenso Provence

Arteparc de Bachasson Bât D
Rue de la Carrière de Bachasson
13590 Meyreuil

Tél. : +33 (0)4 42 95 87 00
Fax : +33 (0)4 42 95 19 79
www.inextenso.fr

AMB DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

15 route d'Heyrieux
69780 MIONS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

In Extenso

AMB DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

15 route d'Heyrieux

69780 MIONS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société AMB DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AMB DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

In Extenso

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information portée dans la note « Informations générales complémentaires » de l'annexe des comptes annuels relative à la fin du plan de sauvegarde à la suite du remboursement total de la dette.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des dépréciations des fonds commerciaux :

La note « Fonds commercial » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des dépréciations sur fonds commerciaux.

Dans le cadre de l'audit des comptes, nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et apprécié la cohérence des données. Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Evaluation des dépréciations sur titres de participation et créances rattachées :

La note « Titres immobilisées » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des dépréciations sur titres de participation et créances rattachées.

Dans le cadre de l'audit des comptes, nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et apprécié la cohérence des données. Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

In Extenso

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

In Extenso

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Aix-en-Provence, le 11 mars 2024

Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO PROVENCE

Frédéric MAZEL

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	33 581	33 581		146	146	100.00
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	1 314 261	601 315	712 946	812 946	100 000	12.30
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	2 475 648	2 340 840	134 807	245 831	111 024	45.16
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	194 290	4 000	190 290	385 000	194 710	50.57
	Créances rattachées à des participations	620 785	620 785				
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	7 798		7 798	7 798		
	Autres immobilisations financières	83 673		83 673	85 775	2 103	2.45
	Total II	4 730 036	3 600 521	1 129 514	1 537 496	407 982	26.54
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 432 063	356 235	1 075 828	1 252 905	177 077	14.13
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	15 948		15 948	5 766	10 182	176.60
	Autres créances	9 404		9 404	29 985	20 582	68.64
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				10 521	10 521	100.00
	Disponibilités	722 855		722 855	461 808	261 047	56.53
	Charges constatées d'avance (3)	9 038		9 038	14 400	5 363	37.24
	Total III	2 189 307	356 235	1 833 073	1 775 385	57 688	3.25
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 919 343	3 956 756	2 962 587	3 312 881	350 294	10.57

(1) Dont droit au bail1 018 182

(2) Dont à moins d'un an620 785

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12 31/12/2022	12	12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 698 304)	698 304	698 304		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	6	6		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	72 591	72 591		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	975 312	1 027 340	52 029	5.06
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	474 322	52 029	526 350	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 220 535	1 746 213	474 322	27.16
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	21 000	37 000	16 000	43.24
	Provisions pour charges	73 000	61 077	11 923	19.52
	Total III	94 000	98 077	4 077	4.16
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	83 025	543 001	459 976	84.71
	Concours bancaires courants	2 001	76	1 926	NS
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	291 188	380 667	89 479	23.51
	Dettes fiscales et sociales	263 454	308 521	45 067	14.61
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	8 384	236 326	227 942	96.45
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	648 052	1 468 591	820 539	55.87
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 962 587	3 312 881	350 294	10.57

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

630 3111 021 009

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202312			Exercice N-131/12/202212		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	6 427 984		6 427 984	6 867 982		439 997	6.41
Production vendue de biens							
Production vendue de services	7 972		7 972	9 613		1 641	17.07
Chiffre d'affaires NET	6 435 956		6 435 956	6 877 595		441 639	6.42
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			500			500	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			99 895	20 895		79 000	378.08
Autres produits			17 051	21 002		3 951	18.81
Total des Produits d'exploitation (I)			6 553 402	6 919 491		366 090	5.29
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			3 240 868	3 748 787		507 919	13.55
Variation de stock (marchandises)			200 907	114 361		315 268	275.68
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 245 565	1 303 435		57 870	4.44
Impôts, taxes et versements assimilés			106 188	134 843		28 655	21.25
Salaires et traitements			1 196 666	1 122 041		74 625	6.65
Charges sociales			169 987	179 663		9 676	5.39
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			102 763	110 960		8 196	7.39
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				242 952		242 952	100.00
Dotations aux provisions			11 923	82 077		70 154	85.47
Autres charges			149 870	177 351		27 481	15.50
Total des Charges d'exploitation (II)			6 424 737	6 987 748		563 010	8.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			128 664	68 257		196 921	288.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		211		17	194	NS
Autres intérêts et produits assimilés (3)		30			30	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	385	290	36	600	348 690	952.70
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	385	531	36	617	348 914	952.88
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	3	855	14	644	10 790	73.68
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	3	855	14	644	10 790	73.68
2. Résultat financier (V-VI)	381	677	21	973	359 704	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	510	341	46	284	556 625	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	104	107			104 107	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	615	000			615 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	100	000			100 000	
Total VII	819	107			819 107	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	58	204	1	660	56 544	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	796	923	4	085	792 838	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	855	126	5	745	849 382	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	36	019	5	745	30 275	527.01
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	7	758 040	6	956 108	801 932	11.53
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7	283 718	7	008 137	275 582	3.93
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	474	322	52	029	526 350	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	8
Informations générales complémentaires	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	10
Fonds commercial	10
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	11
Titres immobilisés	11
Créances immobilisées	11
Evaluation des matières et marchandises	12
Dépréciation des stocks et en cours	12
Dépréciation des créances	12
Produits à recevoir	12
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	13
Honoraires des commissaires aux comptes	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	13
Engagement en matière de pensions et retraites	14
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	14
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 962 586.97 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 435 956.18 Euros et dégageant un bénéfice de 474 321.63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- 1) A la clôture de l'exercice, la provision pour dépréciation des titres de la filiale SHOP 73 a été reprise, selon la règle de l'évaluation des titres liée aux capitaux propres de la société.
- 2) Au cours de l'exercice, la société a cédé deux de ses magasins : celui situé à Lyon 8ème et celui d'Avignon.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Pour rappel, la société est entrée en procédure de sauvegarde le 05/04/2018.

La période d'observation a pris fin le 26/06/2019, avec la mise en place d'un plan de remboursement du passif.

Au cours de l'exercice, la société a procédé au remboursement total de la dette et a constaté un profit exceptionnel pour les sommes auxquelles les créanciers ont renoncé, pour un total de 104 107 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	39 827		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 514 261		
Installations générales agencements aménagements divers	2 535 148		4 237
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	95 355		
TOTAL	2 630 503		4 237
Autres participations	1 395 075		
Prêts, autres immobilisations financières	93 573		2 177
TOTAL	1 488 649		2 177
TOTAL GENERAL	5 673 240		6 414

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL		6 246	33 581	33 581
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		200 000	1 314 261	1 314 261
Installations générales agencements aménagements divers			143 306	2 396 080	2 396 080
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 787	79 568	79 568
	TOTAL		159 093	2 475 648	2 475 648
Autres participations			580 000	815 075	815 075
Prêts, autres immobilisations financières			4 280	91 471	91 471
	TOTAL		584 280	906 546	906 546
TOTAL GENERAL			949 618	4 730 036	4 730 036

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	39 681	13	6 113	33 581
Installations générales agencements aménagements divers	2 292 686	101 805	130 796	2 263 696
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	91 986	945	15 787	77 144
	TOTAL	2 384 672	102 750	2 340 840
TOTAL GENERAL		2 424 353	102 763	2 374 421

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	13				
Instal.générales agenc.aménag.divers	101 805				
Matériel de bureau informatique mobilier	945				
	TOTAL	102 750			
TOTAL GENERAL		102 763			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	98 077	11 923	16 000		94 000
	TOTAL	98 077	11 923	16 000	94 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	701 315		100 000		601 315
Sur titres de participation	389 290		385 290		4 000
Sur autres immobilisations financières	620 785				620 785
Sur stocks et en cours	380 065		23 830		356 235
Sur comptes clients	358		358		
	TOTAL	2 091 812	509 478		1 582 335
TOTAL GENERAL		2 189 889	11 923	525 478	1 676 335
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		11 923	40 188		
financières			385 290		
exceptionnelles			100 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	620 785	620 785	
Prêts	7 798	0	7 798
Autres immobilisations financières	83 673	0	83 673
Autres créances clients	15 948	15 948	
Personnel et comptes rattachés	972	972	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 345	7 345	
Divers état et autres collectivités publiques	492	492	
Débiteurs divers	595	595	
Charges constatées d'avance	9 038	9 038	
TOTAL	746 645	655 174	91 471

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 001	2 001		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	83 025	65 284	17 741	
Fournisseurs et comptes rattachés	291 188	291 188		
Personnel et comptes rattachés	104 168	104 168		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 066	57 066		
Taxe sur la valeur ajoutée	69 733	69 733		
Autres impôts taxes et assimilés	32 487	32 487		
Autres dettes	8 384	8 384		
TOTAL	648 052	630 311	17 741	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	446 543			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	16.0000	43 644			43 644

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Droit au bail	1 018 182			1 018 182	509 091
Fonds de commerce	184 446		111 633	296 079	92 223
Total	1 202 628		111 633	1 314 261	601 314

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement

Dépréciation du fonds commercial

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Au vu des difficultés économique et financière du groupe, la direction a décidé de déprécier les fonds de commerce des magasins à hauteur de 50%.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 et 4 ans
Matériel de bureau et inform	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon le dernier prix d'achat connu.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 92
Total	4 92

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 926
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 276
Dettes fiscales et sociales	146 960
Total	198 161

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 038
Total	9 038

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		194 290	
Créances rattachées à des participations		620 785	
Créances clients et comptes rattachés	9 552	1 643	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 400	76 385	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	47
Total	48

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 17 100 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 17 100 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	68 366
Total	68 366

Nantissement du fonds de commerce pour paiement de deux emprunts (solde initial de 180 000 € et 165 000 €)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SHOP 73	357 245	100.00	198 109
- SHOP 63 (liquidation judiciaire)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- reprise provision exceptionnelle	100 000	787500
- produits de cession des immobilisations	615 000	775000
- autres produits exceptionnels	104 107	771800
Total	819 107	
Charges exceptionnelles		
- valeur nette comptable immob.cédées	796 923	675000
- autres charges exceptionnelles	58 204	671800
Total	855 127	

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	8
Informations générales complémentaires	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	10
Fonds commercial	10
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	11
Titres immobilisés	11
Créances immobilisées	11
Evaluation des matières et marchandises	12
Dépréciation des stocks et en cours	12
Dépréciation des créances	12
Produits à recevoir	12
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	13
Honoraires des commissaires aux comptes	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	13
Engagement en matière de pensions et retraites	14
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	14
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	14

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME**



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 962 586.97 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 435 956.18 Euros et dégageant un bénéfice de 474 321.63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- 1) A la clôture de l'exercice, la provision pour dépréciation des titres de la filiale SHOP 73 a été reprise, selon la règle de l'évaluation des titres liée aux capitaux propres de la société.
- 2) Au cours de l'exercice, la société a cédé deux de ses magasins : celui situé à Lyon 8ème et celui d'Avignon.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Pour rappel, la société est entrée en procédure de sauvegarde le 05/04/2018.

La période d'observation a pris fin le 26/06/2019, avec la mise en place d'un plan de remboursement du passif.

Au cours de l'exercice, la société a procédé au remboursement total de la dette et a constaté un profit exceptionnel pour les sommes auxquelles les créanciers ont renoncé, pour un total de 104 107 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	39 827		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 514 261		
Installations générales agencements aménagements divers	2 535 148		4 237
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	95 355		
TOTAL	2 630 503		4 237
Autres participations	1 395 075		
Prêts, autres immobilisations financières	93 573		2 177
TOTAL	1 488 649		2 177
TOTAL GENERAL	5 673 240		6 414

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL		6 246	33 581	33 581
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		200 000	1 314 261	1 314 261
Installations générales agencements aménagements divers			143 306	2 396 080	2 396 080
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 787	79 568	79 568
	TOTAL		159 093	2 475 648	2 475 648
Autres participations			580 000	815 075	815 075
Prêts, autres immobilisations financières			4 280	91 471	91 471
	TOTAL		584 280	906 546	906 546
	TOTAL GENERAL		949 618	4 730 036	4 730 036

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	39 681	13	6 113	33 581
Installations générales agencements aménagements divers	2 292 686	101 805	130 796	2 263 696
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	91 986	945	15 787	77 144
	TOTAL	102 750	146 582	2 340 840
	TOTAL GENERAL	102 763	152 696	2 374 421

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	13				
Instal.générales agenc.aménag.divers	101 805				
Matériel de bureau informatique mobilier	945				
	TOTAL				
	TOTAL GENERAL				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	98 077	11 923	16 000		94 000
	TOTAL	11 923	16 000		94 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	701 315		100 000		601 315
Sur titres de participation	389 290		385 290		4 000
Sur autres immobilisations financières	620 785				620 785
Sur stocks et en cours	380 065		23 830		356 235
Sur comptes clients	358		358		
	TOTAL		509 478		1 582 335
	TOTAL GENERAL	11 923	525 478		1 676 335
Dont dotations et reprises d'exploitation		11 923	40 188		
financières			385 290		
exceptionnelles			100 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	620 785	620 785	
Prêts	7 798	0	7 798
Autres immobilisations financières	83 673	0	83 673
Autres créances clients	15 948	15 948	
Personnel et comptes rattachés	972	972	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 345	7 345	
Divers état et autres collectivités publiques	492	492	
Débiteurs divers	595	595	
Charges constatées d'avance	9 038	9 038	
TOTAL	746 645	655 174	91 471

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 001	2 001		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	83 025	65 284	17 741	
Fournisseurs et comptes rattachés	291 188	291 188		
Personnel et comptes rattachés	104 168	104 168		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 066	57 066		
Taxe sur la valeur ajoutée	69 733	69 733		
Autres impôts taxes et assimilés	32 487	32 487		
Autres dettes	8 384	8 384		
TOTAL	648 052	630 311	17 741	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	446 543			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	16.0000	43 644			43 644

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Droit au bail	1 018 182			1 018 182	509 091
Fonds de commerce	184 446		111 633	296 079	92 223
Total	1 202 628		111 633	1 314 261	601 314

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement

Dépréciation du fonds commercial

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Au vu des difficultés économique et financière du groupe, la direction a décidé de déprécier les fonds de commerce des magasins à hauteur de 50%.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 et 4 ans
Matériel de bureau et inform	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon le dernier prix d'achat connu.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 92
Total	4 92

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 926
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 276
Dettes fiscales et sociales	146 960
Total	198 161

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 038
Total	9 038

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		194 290	
Créances rattachées à des participations		620 785	
Créances clients et comptes rattachés	9 552	1 643	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 400	76 385	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	47
Total	48

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 17 100 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 17 100 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	68 366
Total	68 366

Nantissement du fonds de commerce pour paiement de deux emprunts (solde initial de 180 000 € et 165 000 €)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SHOP 73	357 245	100.00	198 109
- SHOP 63 (liquidation judiciaire)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- reprise provision exceptionnelle	100 000	787500
- produits de cession des immobilisations	615 000	775000
- autres produits exceptionnels	104 107	771800
Total	819 107	
Charges exceptionnelles		
- valeur nette comptable immob.cédées	796 923	675000
- autres charges exceptionnelles	58 204	671800
Total	855 127	

AMB DISTRIBUTION
Société par Actions Simplifiée Au capital de 698.304 euros
Siège social : 15 Route d'Heyrieux
69780 MIONS

440 087 815 RCS LYON

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DECISIONS ANNUELLES
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 15 MARS 2024**

**DECISION CONCERNANT L'AFFECTATION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le **bénéfice net comptable** de l'exercice s'élevant à la somme de **quatre cent soixante-quatorze mille trois cent vingt et un euros soixante-trois centimes (474 321.63 €)** en totalité sur le compte "**Autres réserves**".

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a été réalisée au cours des trois derniers exercices.

L'Associée unique la société SC DEVELOPPEMENT
Représentée par son Président la société HOLDING FM3
Elle-même représentée par ses cogérants

Brice MAZZOLENI

Marie-France MAZZOLENI

